



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة

الإذاعة الجزائرية
ALGERIAN RADIO

Direction des Moyens Généraux

N° 943.../DMG/2026

Alger le , 09 SEPT 2026

Avis de Consultation

Sélection d'un prestataire pour l'hébergement de la plateforme Web pour l'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore

L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore (EPRS) lance une consultation N°:16/2026 portant sur la Sélection d'un prestataire l'hébergement de la plateforme Web pour l'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore.

Cette consultation est destinée aux établissements ayant un registre de commerce avec le code d'activité correspondant à l'objet de la présente consultation.

Les soumissionnaires désirant obtenir la lettre de consultation doivent se présenter à l'adresse suivante : 21, Boulevard des Martyrs – Alger, au 9^{ème} étage, bureau de la Direction des Moyens Généraux (DMG).

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première date de publication de l'avis de consultation sur le site web de la Radio Algérienne (<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>).

Votre proposition devra nous parvenir à l'adresse suivante :

21, Boulevard des Martyrs - Alger, Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (COPEO) le : 12 0 SEP. 2026 avant 15h00.

L'offre du soumissionnaire devra être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :



ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE
Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres
Au Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
(COPEO), siège de la Radio Algérienne, 21 Boulevard des Martyrs - Alger
Consultation N°: 16/26, ayant pour objet :
« la sélection d'un prestataire pour l'hébergement de plateforme Web pour
L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore»
« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et
d'Evaluation des Offres »

Cette enveloppe contiendra à l'intérieure deux (02) enveloppes séparées et cachetées «1» et «2»

La première enveloppe «1» constituera le dossier de candidature et technique du soumissionnaire ;

La deuxième enveloppe «2» constituera l'offre financière du soumissionnaire.

NB : Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée ou ne contiennent pas exclusivement les indications citées ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre qui sera rejetée par la suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trente jours (30) à compter du dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur des Moyens Généraux P.i



TOUTI Bilal
Chef de Département Maintenance et Entretien

